

Estuaire et Sillon

L'actu



www.estuaire-sillon.fr

22

Janvier 2025



Meilleurs vœux 2025

Un territoire à vos côtés

Votre magazine Estuaire et Sillon l'Actu vous invite à découvrir les projets et les rendez-vous incontournables de notre territoire en ce début d'année. Vous trouverez dans ces pages une mise en lumière des initiatives portées par le service Emploi, insertion et jeunesse. Nous prendrons ensemble un peu de hauteur en nous intéressant au programme européen LEADER et aux subventions attribuées aux projets locaux et durables.

Un focus également sur l'assainissement pour prévenir les refoulements d'eaux usées lors des fortes pluies. Et pour finir, un point éco et l'actu des piscines.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Sommaire

3 L'actu en bref

5 Économie / Déplacements

- Ils se développent sur notre territoire
- Étude d'un nouveau scénario conciliant mobilité et respect de l'environnement

6 Emploi / Insertion

- Vous avez dit cravate Solidaire ?
- Info Jeunes : toujours à vos côtés !

8 Les politiques contractuelles

- Programme LEADER
- LEADER, késaco ?

10 Sports

- Du côté des bassins

11 Assainissement

- Clapets anti-retour

12 Tourisme

- Terre d'estuaire : c'est reparti !

 Suivez-nous sur facebook

 Suivez-nous sur LinkedIn



Dans un contexte économique et social inédit, notre responsabilité d'élus locaux nous impose encore plus de trouver des solutions pour maintenir un équilibre budgétaire tout en assurant la qualité des services rendus aux habitants d'Estuaire et Sillon. Nous nous y employons chaque jour.

En 2025, dans le cadre de notre ambition pour un territoire plus durable et respectueux de l'environnement, les élus communautaires ont décidé de renforcer leurs politiques en matière d'assainissement et de gestion des déchets :

- > avec la construction de nouvelles stations d'épuration permettant d'améliorer le traitement des eaux usées tout en garantissant des rejets filtrés et conformes aux normes environnementales,
- > avec la création de nouvelles déchèteries afin de faciliter le tri et le recyclage. En parallèle, nous nous efforcerons d'apporter des solutions de collecte plus efficaces pour répondre aux besoins croissants.

Plusieurs autres projets structurants marqueront le développement de notre intercommunalité.

Parmi ceux-ci, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) constitue une étape importante, assurant une vision commune et durable de notre aménagement du territoire.

La construction de la Maison de l'intercommunalité va débuter courant 2025 : c'est un projet ambitieux qui a pour objectif de regrouper les agents territoriaux, afin d'offrir un meilleur service aux citoyens dans un espace fonctionnel et accueillant. En plus de sa vocation administrative, ce bâtiment se veut également un modèle en termes d'efficacité énergétique et performance environnementale. L'emplacement stratégique dans le quartier sud de la gare, à Savenay, permettra une meilleure accessibilité aux usagers tout en redynamisant ce secteur. Ce projet pourrait donc devenir un véritable pôle de service public.

À Savenay, le complexe sportif de la Justice, dont les travaux ont débuté, viendra renforcer notre offre d'équipement sportif. À compter de la rentrée scolaire 2025, cet espace moderne et multifonctionnel sera accessible à tous les lycéens des établissements publics et privés, ainsi qu'aux associations savenaisiennes et des alentours.

Le sémaphore qui sera installé dans les ruines de Rohars à Bouée valorisera ce site historique tout en préservant son caractère patrimonial. Il s'inscrira dans le parcours des sémaphores entre Nantes et Saint-Nazaire.

À Saint Étienne de Montluc, la réhabilitation du site de la Croix-Gaudin, bientôt transformé en campus dédié à la formation, illustrera notre engagement envers la formation professionnelle. En plus de la Pépinière et de l'Hôtel d'entreprises déjà en place, il accueillera, entre autres, des entreprises telles que GRDF, ENEDIS ou encore le centre de formation du SDIS 44.

Enfin, le projet d'accueil périscolaire, au Temple-de-Bretagne répondra à un besoin démographique croissant et offrira un espace plus fonctionnel pour nos enfants et professionnels.

Tous ces projets nécessitent des moyens financiers. C'est pour cette raison que les élus d'Estuaire et Sillon travaillent activement à l'élaboration d'un pacte financier et fiscal dont l'objectif est d'assurer le bon fonctionnement de notre intercommunalité et de garantir le maintien des services et des compétences essentiels au développement du territoire.

Cet engagement vise également :

- > à accompagner les communes les plus modestes afin que, quelles que soient leur taille et leurs ressources, elles puissent bénéficier d'un soutien renforcé pour leurs projets locaux.
- > à soutenir les projets des deux pôles structurants du territoire qui contribueront à renforcer son attractivité.

Nous sommes pleinement conscients des enjeux environnementaux et financiers, et nous mettons tout en œuvre pour construire un territoire dynamique, solidaire et respectueux de ses habitants.

Au nom du Conseil Communautaire, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé. Très belle année 2025 !

Rémy NICOLEAU

Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

- Publication éditée par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à 19 200 exemplaires
- Directeur de publication : Rémy NICOLEAU
- Conception, élaboration : service communication - Rédaction : Camille LOCKHART
- Impression sur papier recyclé issu de forêts gérées durablement Imprigraph groupe/ Le Sillon - Savenay
- Communauté de Communes Estuaire et Sillon - 2, bd de la Loire CS7024 - 44260 Savenay
- 02 40 56 81 03 - communaute@estuaire-sillon.fr - www.estuaire-sillon.fr
- Crédits photos : A. MAHOT - Estuaire et Sillon - La cravate Solidaire - PUK - C.GUILLON



ENVIRONNEMENT

Collecte amiante liée



➤ Saint Étienne de Montluc

- 7 et 8 mars

➤ Savenay

- Du 13 au 18 janvier
- Du 17 au 22 février
- Du 24 au 29 mars
- Du 28 avril au 3 mai



Collecte des pneus

➤ Saint Étienne de Montluc

- Vendredi 18 et samedi 19 avril

➤ Savenay

- Vendredi 7 et samedi 8 février

> Collecte réservée aux particuliers, 8 pneus maximum par foyer (pneus de véhicules légers, de motocyclettes, non souillés, non remplis d'eau et/ou de terre).

Service Environnement
02 40 56 82 53
environnement@estuaire-sillon.fr



BIEN COMPOSTER, ça s'apprend !

Pour que le compostage n'ait plus de secrets pour vous, le service Déchets d'Estuaire et Sillon vous invite à participer à des ateliers d'initiation.

Renseignements et inscription auprès du service déchets :
environnement@estuaire-sillon.fr - 02 40 56 82 53
www.estuaire-sillon.fr

Carte interactive

Quelles collectes, quand et où ?

Notre carte interactive vous donne toutes les informations utiles sur la collecte de vos déchets.

+ D'INFOS

Carte consultable sur
www.estuaire-sillon.fr



Scannez moi



MÉDIATHÈQUES



Éduquer aux médias et à l'information : une priorité

Outre l'accès de tous à la culture et aux savoirs, les médiathèques ont un rôle important à jouer en matière d'éducation aux médias et à l'information. Fake news, infox, intelligence artificielle, infobésité...

Pour lutter contre la désinformation, les médiathèques d'Estuaire et Sillon proposent en 2025 tout un programme d'ateliers, d'expos, de rencontres et d'escape games sur le sujet.

Se questionner, s'informer, se former : voilà la clé pour apprendre à décrypter les informations et les images. Après avoir été formés en 2024, les bibliothécaires d'Estuaire et Sillon ont élaboré un programme d'action culturelle destiné aux jeunes et aux adultes, pour parler écran, trace numérique, journalisme, intelligence artificielle... avec sérieux et/ou humour. Des séances de sensibilisation seront également proposées à des élèves de classes élémentaires. Dès le mois de février, les usagers auront accès à une sélection documentaire et à des ressources en ligne.

> programme complet disponible en médiathèque et sur www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Rénovation, transition énergétique et adaptation des logements

Bientôt le Pacte Territorial France Rénov

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon était engagée jusqu'au 31 décembre 2024 dans deux dispositifs visant à faciliter le conseil et les travaux de rénovation et d'adaptation des logements du parc privé : le Programme d'Intérêt Général (PIG) et la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE).



Entre 2021 et 2024, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon a ainsi accompagné 480 dossiers de conseil et d'orientation dans le cadre de la PTRE et 83 dossiers dans le cadre du PIG. À compter du deuxième semestre 2025, dans la continuité du PIG et de la PTRE, l'État et l'ANAH déploieront le Pacte Territorial France Rénov'.

Les champs d'intervention en seront les suivants :

- Rénovation énergétique des logements privés ;
- Adaptation des logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap ;
- Actions en direction des logements indignes ;
- Actions en direction des copropriétés.

Pour assurer la continuité entre ces dispositifs, une phase transitoire d'accompagnement des ménages est mise en place jusqu'en juin 2025.



Les conseils communautaires



Les séances sont publiques

- Jeudi 13 février - 19h30
Le lieu reste à définir.

→ L'ordre du jour sera consultable sur

www.estuaire-sillon.fr

TROUVE TON JOB SAISONNIER

Le samedi 15 mars à la Salle Équinoxe de Savenay

Vous cherchez un job pour l'été ou un emploi saisonnier ?

L'Espace emploi d'Estuaire et Sillon vous donne rendez-vous le samedi 15 mars. Venez à la rencontre des entreprises du territoire qui recrutent : commerces, supermarchés, structures de loisirs, entreprises... Le Réseau Info Jeunes sera également présent pour parler hébergement, voyage à l'étranger et parcours professionnel.

Venez avec votre CV et votre lettre de motivation.

+ D'INFOS

→ Samedi 15 mars de 9h30 à 13h

→ Salle Équinoxe de Savenay

→ Pour tout renseignement, contactez l'Espace emploi - 02 40 56 80 85

Initiez-vous à l'informatique

Vous voulez apprivoiser les outils informatiques et numériques ?

Plusieurs après-midis par mois, l'équipe France services organise des ateliers numériques pour débutants.

Trois thématiques sont au programme : découvrir et utiliser un ordinateur, communiquer par e-mail et utiliser Internet.

+ D'INFOS

→ Dates et inscription auprès de France services

2, bd de la Loire à Savenay - 02 28 00 28 41
france.services@estuaire-sillon.fr



Ils se développent sur notre territoire



PIERRE HAMON
Président du Groupement
Intercommunal des Artisans
du Bâtiment

”

Notre GIE est le plus ancien groupement d'artisans en France. Notre meilleur atout, c'est notre force de frappe. Le GICAB est plus qu'un groupement d'artisans qualifiés : c'est aussi et surtout un collectif de professionnels du bâtiment habitués à travailler ensemble, tant au niveau des dirigeants qu'au niveau des ouvriers sur les chantiers. On se connaît depuis toujours, on avance ensemble dans un état d'esprit fédérateur, presque un esprit de famille. Notre structure est solide à tout point de vue, c'est rassurant pour nos clients. En 2024, nous avons inauguré de nouveaux locaux, zone de la Close à Saint Étienne de Montluc, qui nous offrent plus de visibilité et une meilleure accessibilité.

”

Secteur d'activité : GIE d'artisans qualifiés pour la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments

Date de création : 1969

Effectif : 20 entreprises indépendantes, soit 130 salariés

Actus : emménagement dans un nouveau bâtiment, inauguré à l'automne 2024



KIT VULCAIN INDUSTRIES



SYLVAIN MURATI
Directeur général

”

Notre entreprise est née et s'est développée à Malville, sur la zone d'activités de la Croix Blanche. Ici, nous bénéficions d'une implantation idéale pour rayonner vers la Bretagne et vers toute la France, puisque nos clients (des campings, des hôtels, des chantiers navals...) couvrent l'ensemble du territoire national – DOM-TOM compris. Aujourd'hui, nous occupons deux bâtiments. Dans le courant de l'année, nous prévoyons d'agrandir l'un des deux (l'atelier de fabrication) pour y rassembler nos activités. En 2024, nous avons procédé à quelques recrutements. La conjoncture est incertaine, bien sûr, mais nous mettons tout en œuvre pour entretenir la dynamique positive qui pérenniserait notre activité.

”

Secteur d'activité : fabricant de cabines et de blocs sanitaires préfabriqués

Date de création : 2000

Effectif : 29

Actus : projet d'extension



Déplacements

Étude d'un nouveau scénario conciliant mobilité et respect de l'environnement

La commune de Saint Étienne de Montluc est traversée par la RD 17, un axe routier stratégique reliant Couëron à Savenay, en parallèle de la RN 165. Reconnue comme réseau routier à grande circulation (RGC) par l'État, la RD 17 supporte un trafic important de véhicules, dont environ 400 poids lourds par jour pour un trafic total de 6 950 véhicules par jour.

Face à cette pression routière, les élus locaux ont décidé d'étudier des solutions pour améliorer la circulation et réduire l'impact sur le cadre de vie des riverains. Ce projet est d'autant plus pertinent que des interdictions de circulation de poids lourds sur les RD 93 et RD 15 ont entraîné un report de trafic vers la RD 17, impactant la circulation en traversée de Saint Étienne de Montluc.

Deux études en cours :

→ Une déviation sud de la commune, selon une configuration modifiée pour réduire son impact sur l'environnement.

→ Un scénario alternatif consistant à réutiliser les routes départementales (RD 17, RD 49) et à créer un barreau de liaison avec le futur échangeur de la RN 165 situé au Temple-de-Bretagne.

Ces études permettront de choisir la solution la plus adéquate pour répondre aux objectifs attendus, à savoir : réduire la circulation des poids lourds dans les zones urbanisées et améliorer le cadre de vie des riverains.



+ d'infos sur
www.estuaire-sillon.fr

Vous avez dit cravate Solidaire ?

L'Espace emploi d'Estuaire et Sillon a signé fin 2024 un partenariat avec La cravate Solidaire, association nationale reconnue d'intérêt général. À la clé, des ateliers coup de pouce, dont la vocation est de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en insertion.



Comment ?

En œuvrant contre la discrimination liée à l'apparence en entretien d'embauche. Depuis sa création en septembre 2020, La cravate Solidaire a étendu sa présence sur l'ensemble du territoire national. Son antenne nantaise, ouverte en mai 2021, a déjà accompagné plus de 1 000 candidats vers l'emploi. D'où la volonté de l'Espace emploi d'Estuaire et Sillon de relayer l'action de l'association sur son territoire en accueillant des ateliers coup de pouce, courant mars.

Redonner confiance

Tel est l'objectif des bénévoles intervenant lors des ateliers coup de pouce. Car quand on fait partie des personnes éloignées de l'emploi, l'estime de soi est bien souvent mise à mal.

À l'écoute, La cravate Solidaire soigne l'accueil réservé à chaque candidat pour favoriser la confiance, l'expression des besoins et l'échange.

Ensuite, place aux conseils professionnels :

- Le conseil en image, pour aider le candidat à choisir une tenue vestimentaire (offerte) en phase avec l'emploi recherché et ses goûts personnels ;
- Le conseil en présentation, via un entretien blanc à l'issue duquel le candidat aura acquis les codes et les bonnes pratiques de l'entreprise.



Ensuite, place à une séance photo pour que le candidat reparte de l'atelier non seulement plus confiant pour faire face aux recruteurs, mais aussi équipé d'un portrait professionnel à apposer sur son CV et à diffuser sur les réseaux sociaux. Et la mission de La cravate Solidaire ne s'arrête pas là, puisque l'association assure le suivi des personnes qu'elle a accompagnées.

Besoin d'un coup de pouce pour préparer un entretien ?

Que vous soyez en quête d'un emploi en insertion, d'un stage, d'une formation ou d'un contrat en alternance, bénéficiez d'un accompagnement de deux heures assuré par les bénévoles de La cravate Solidaire, en mars au sein de l'Espace emploi. Outre la préparation à l'entretien d'embauche, ils seront là pour vous aider à préciser vos besoins, à maîtriser les codes d'un échange professionnel et à soigner votre image.

→ **Nombre de places limité :** contactez l'Espace emploi pour vous inscrire (date limite : fin février)
2, bd de la Loire - Savenay
02 40 56 80 85
emploi@estuaire-sillon.fr



Retrouvez toutes les informations sur www.estuaire-sillon.fr



CONSTRUIRE
SON PARCOURS



SE DISTRAIRE



S'ENGAGER



APPRENDRE
À S'INFORMER



SE DÉPLACER



ACCÉDER
À SES DROITS



ENTREPRENDRE



PRENDRE
SOIN DE SOI



SE LOGER



VOYAGER



TRAVAILLER

Emploi/Insertion

Estuaire et Sillon
Info Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

Info Jeunes : toujours à vos côtés !

Saviez-vous que, pour trouver des informations liées à la jeunesse, Estuaire et Sillon proposait à Savenay une Structure Info Jeunes (SIJ) de proximité ? Cet espace vous accueille sans rendez-vous.

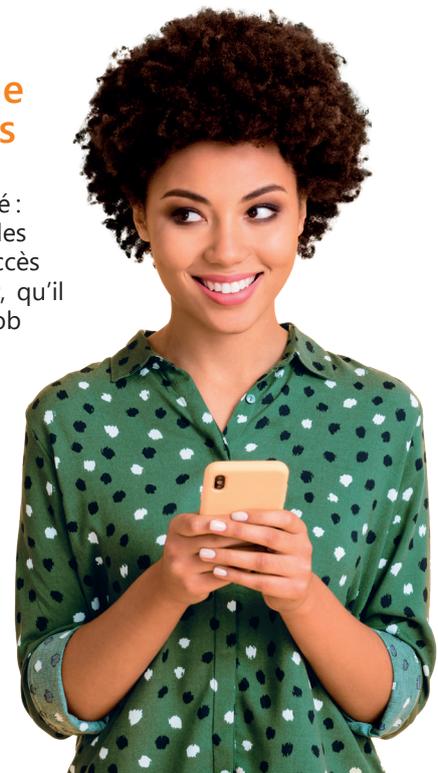
Un espace d'accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit, ouvert à tous les jeunes de 12 à 30 ans sans exception.

Santé, logement, vacances, loisirs, orientation métier, accès au droit, citoyenneté : ces sujets et tant d'autres font partie des préoccupations des jeunes... et des thématiques abordées par la SIJ d'Estuaire et Sillon. Sur rendez-vous ou en accès libre, la conseillère dédiée est là pour vous accompagner et vous conseiller, qu'il s'agisse de monter un projet, de se renseigner sur un métier, de chercher un job d'été ou un logement...

La SIJ se mobilise également pour optimiser la visite des collégiens au salon de l'orientation Trajectoire qui se tient tous les ans à Saint-Nazaire. Dans ce cadre, des présentations sont faites en amont de l'événement et le transport des collégiens est 100 % pris en charge par la SIJ.

La Structure Info Jeunes, c'est enfin de la documentation, des postes informatiques et des outils bureautiques mis gratuitement à la disposition des jeunes. Un partenariat avec l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ) est en cours de déploiement et des actions sont organisées directement au Bocal à Savenay.

 **Rendez-vous au point Info Jeunes : 2, bd de la Loire à Savenay**
02 40 56 80 85 / emploi@estuaire-sillon.fr



Info Jeunes : un label de référence

Le label Info Jeunes est délivré par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) qui dépend du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. Animé par Info Jeunes du Pays de la Loire (ex-CRIJ), le réseau de l'information jeunes pilote 60 structures en région Pays de la Loire, dont 17 structures en Loire-Atlantique.

Après avoir obtenu le renouvellement de son label, la SIJ poursuivra sa mission auprès des jeunes du territoire. En 2025, elle pilotera notamment un temps fort autour des acteurs locaux de la jeunesse (Maison des ados, Mission Locale Rurale du Sillon...).

Les politiques contractuelles



Programme LEADER

Un territoire rural se construit et se développe à toutes les échelles, y compris au niveau européen. La preuve par l'exemple avec le programme LEADER, qui subventionne les initiatives locales et durables.



Cofinancé par l'Union européenne

2,4 M€ pour favoriser le développement durable des territoires ruraux

Le 2 décembre dernier à Grandchamp-des-Fontaines, les Communautés de Communes Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Nozay et du Pays de Blain officialisaient avec la Région le lancement du nouveau programme LEADER. À la clé pour les porteurs de projets locaux durables : des subventions pouvant aller jusqu'à 140 000 euros.



Debout, **Laurent DEJOIE**, Vice-Président en charge des Finances de la Région, de gauche à droite, **Jean-Louis THAUVIN**, Vice-Président en charge des Finances de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, **Rita SCHLADT**, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Blain, **Claire THEVENIAU**, Présidente de la Communauté de Communes de Nozay et **Yvon LERAT**, Président de la Communauté de Communes Erdre et Gesvres

Entre 2014 et 2024, le premier programme LEADER a contribué au financement de différents projets locaux liés au développement durable : une étude de mobilité et de la signalétique pour des boucles cyclables, le théâtre de verdure de Savenay, mais aussi le volet pédagogique et accueil du public du Moulin de la Bicane à Campbon,...

Le tout pour une enveloppe globale de 2,5 millions d'euros.

80 projets accompagnés

Comme une suite logique, le nouveau programme LEADER allouera à de nouveaux projets une enveloppe globale de 2,4 M€ de subventions, toujours dans

l'objectif de soutenir les initiatives en faveur du développement durable dans les territoires ruraux. Le programme accompagnera jusqu'à 80 projets sur le périmètre des quatre intercommunalités.

À la manœuvre, le Groupe d'Action Locale (GAL) Canal Erdre et Loire qui réunit une cinquantaine de personnes, élus des communautés de communes et citoyens, membres du Conseil de Développement : associations, habitants et entreprises. Leur mission consiste à sélectionner les initiatives à financer, selon cinq thématiques définies. Parmi elles, un projet exemplaire pour le territoire d'Estuaire et Sillon a d'ores et déjà été validé : l'équipement sportif de la Justice.

Des subventions allant de 10 000 € à 140 000 €

L'aide minimale LEADER s'élève à 10 000 € pour les porteurs privés (dont le projet doit représenter un budget minimum de 12 500 €) et 30 000 € pour les acteurs publics (dont le projet doit représenter un budget minimum de 37 500 €). Les subventions plafond s'échelonnent quant à elles entre 100 000 € et 140 000 € en fonction des thématiques couvertes.

À noter que, pour prétendre à une subvention LEADER, les acteurs privés doivent bénéficier d'un autre cofinancement public.



LEADER, késaco ?

LEADER signifie Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale. Ce dispositif, initié et cofinancé par l'Union européenne, est destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie de développement définie localement par des partenaires publics et privés. Ces partenaires sont réunis au sein d'un Groupe d'Action Locale (GAL).



Vous portez un projet répondant aux critères LEADER ?

Contactez Rachel Gandon, chargée de mission des politiques contractuelles et recherche de financements : r.gandon@estuaire-sillon.fr

RETOUR D'EXPÉRIENCE

La subvention LEADER a contribué au développement de La Vallée des Korrigans



BRUNO BOURDÉ

Fondateur et gérant
La Vallée des Korrigans

Le gérant revient sur la subvention attribuée au parc de loisirs dans le cadre du premier programme LEADER :

” En 2014, dans le cadre de notre projet d'extension, j'ai monté un dossier de demande de subvention LEADER en parallèle de ma recherche de financements bancaires. La démarche, chronophage, nécessite de s'armer de patience mais elle représente une aide complémentaire plus que

bienvenue quand on est en phase de développement. La subvention de 40 000 € que nous avons reçue nous a permis de boucler des investissements secondaires et quelques aménagements que, sans cela, nous aurions dû reporter.

”



Du côté des bassins

À la Piscine du Lac (à Savenay) comme à Aquamaris (à Cordemais), toutes les occasions sont bonnes pour vous jeter à l'eau ! Sauf en cas d'arrêt technique, bien sûr... Lisez ce qui suit pour être sûr de venir au bon moment et d'en profiter sans modération.



On vous explique, pourquoi !

L'arrêt technique

Toutes les piscines programment une fois par an un arrêt technique. L'objectif ? Garantir aux usagers un environnement propre, sain, sûr et agréable. Pour limiter les désagréments pour les usagers (public, scolaires, école de natation...), ces arrêts se déroulent généralement durant la période où la fréquentation est la plus faible.



DAVID QUÉAU
Directeur
Piscine du Lac

Nous en dit plus sur...

” ... le nettoyage :

Durant l'arrêt technique, nous procédons à un nettoyage en profondeur et à une désinfection complète de toutes les surfaces et de toutes les zones, notamment les plus difficiles d'accès comme les bassins, les goulottes...

... la maintenance :

L'arrêt technique permet de vérifier, réparer ou remplacer nos équipements pour éviter des pannes imprévues qui viendraient perturber les périodes d'ouverture au public. Cette année, nous nous focaliserons sur le système de chauffage, ainsi que sur une partie des joints et des carreaux des plages et des bassins.

... les normes d'hygiène et de sécurité :

La réglementation impose des normes strictes, notamment en matière de traitement de l'eau et de traitement de l'air. Durant l'arrêt technique, nous vérifions la conformité de nos installations. S'il le faut, nous les mettons à niveau.

... la mobilisation de l'équipe :

En plus des agents d'entretien, les maîtres-nageurs-sauveteurs inspectent leurs équipements (matériel pédagogique, de sauvetage et de secourisme), suivent des formations, mettent à jour leurs certifications et, ensemble, nous planifions les activités à venir. Les agents d'accueil, eux, archivent et mettent à jour les fichiers clients, informent le public, entretiennent les espaces d'accueil. Et, en cas de besoin, toute l'équipe est là pour prêter main forte aux agents d'entretien.



Piscine du Lac

Objectif Sauvetage : une nouvelle activité à partir du samedi 11 janvier 2025

Vous voulez apprendre les gestes du sauvetage aquatique ou vous préparer à passer des épreuves de sauvetage aquatique ? Inscrivez-vous au nouveau stage Objectif Sauvetage !



L'activité est ouverte en priorité :

- aux futurs candidats aux épreuves du BNSSA* (pour compléter l'entraînement suivi dans leur organisme de formation),
- aux lycéens inscrits à l'épreuve de sauvetage du bac,
- à toute personne souhaitant s'entraîner pour renouveler son diplôme de maître-nageur-sauveteur CAEPMNS**.

Au programme : perfectionnement de la nage et de l'apnée, simulation de sauvetage. Les séances sont encadrées par des professionnels du sauvetage.

- Tous les samedis de 13h45 à 14h45
- Sur inscription à l'accueil de la piscine pour 5 ou 10 séances (nombre de places limité)
- Tarif : selon quotient familial

*Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
** Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Maître-Nageur Sauveteur

Fermeture temporaire d'Aquamaris

Le Centre Aquamaris de Cordemais fermera ses portes du 10 février au 2 mars 2025 pour installer un système de géothermie, une source d'énergie renouvelable qui utilise la chaleur naturelle de la Terre.

Pourquoi la géothermie ?

Une énergie propre : elle réduit les émissions de gaz à effet de serre et contribue à la lutte contre le changement climatique.

Un confort optimisé : elle assure une température idéale pour les espaces et l'eau.

Une transition énergétique renforcée : elle diminue la dépendance aux énergies fossiles pour un avenir plus durable.

Ce choix s'inscrit dans un engagement à offrir aux usagers un espace aquatique plus durable, confortable et performant.





Clapets anti-retour : la solution contre les refoulements d'eaux usées

En juin et en octobre derniers, lors d'épisodes de pluies majeurs, un grand nombre d'habitants ont eu la désagréable surprise de subir chez eux des refoulements d'eaux usées. Changement climatique oblige, il est à craindre que ce type de d'événement jusqu'alors exceptionnel se reproduise. La réhabilitation continue des réseaux de collecte du domaine public par la Communauté de Communes est essentiel pour prévenir les surcharges et les bouchons dans les canalisations.

Chacun peut agir sur sa propre installation

En la matière, il est fortement recommandé d'équiper votre installation d'un clapet anti-retour – en particulier si votre habitation est située en bas de pente ou à proximité des zones basses. En cas de surcharge du réseau public, ce clapet empêchera l'eau de remonter chez vous.

À noter :

→ le clapet doit être posé dans un regard visitable pour son entretien, qu'il est recommandé d'effectuer une fois par trimestre ;

→ l'état de l'installation doit être vérifié lorsqu'un épisode pluvieux important est annoncé.



Clapet anti-retour dans un regard visitable



Clapet anti-retour démontable pour nettoyage

EN CHIFFRES

2M€ | **240 km**

le budget annuel alloué par Estuaire et Sillon à la réhabilitation des canalisations

la longueur des canalisations du domaine public

Dans certains cas, le clapet anti-retour est obligatoire

Si votre habitation est située en contrebas de la route où passe le réseau de collecte, l'installation d'un clapet devient obligatoire sur le domaine privé, en application du RSD (Règlement Sanitaire Départemental).

🔧 Selon les cas, votre assurance pourra refuser de prendre en charge les dégâts occasionnés par un refoulement si vous n'avez pas équipé votre installation.

BON À SAVOIR EN 3 POINTS

Des aides financières

1. Elles existent pour la mise en place d'un clapet anti-retour dans le cas d'une réhabilitation globale de maison.

+ D'INFOS

Contactez l'ADIL
02 40 66 80 29

TVA à taux réduit

2. Si votre logement a plus de deux ans, vos travaux d'installation bénéficieront d'une TVA à taux réduit. L'achat du clapet en lui-même ne représente pas un gros investissement. Les frais de pose, eux, peuvent varier : faites établir plusieurs devis par des entreprises de travaux publics bénéficiant d'une garantie décennale.

Installation de votre clapet anti-refoulement

3. Installez votre clapet anti-refoulement le plus loin possible de votre habitation : cela optimisera le temps de disponibilité de l'eau en cas de surcharge du réseau. Dans certains cas, le clapet n'est pas suffisant. D'autres solutions existent.

+ D'INFOS

Contactez le service assainissement
02 28 00 98 34

Terre d'estuaire : c'est reparti !

Le 8 février, Terre d'estuaire rouvre ses portes ! L'occasion pour petits et grands de découvrir une programmation toujours aussi variée.

À CHAQUE PÉRIODE DE VACANCES
DES ANIMATIONS ET DES ÉVÈNEMENTS
CONVIVIAUX

UN NOUVEAU CALENDRIER
D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES,
DONT UNE EXPOSITION INÉDITE
DE MI-JUIN À MI-SEPTEMBRE

À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT !

NOUVEAU 
TERRE D'ESTUAIRE EST LABELLISÉ
ACCUEIL VÉLO
DEPUIS L'AUTOMNE 2024

→ Ouvert du 8 février au 2 novembre 2025
tous les week-ends, les jours fériés et 7j/7
durant les vacances scolaires (toutes zones
confondues)

→ Port de Cordemais

Retrouvez toutes les informations sur
www.terredestuaire.com / 02 85 67 04 80